



Baptême malgré ni oui ni non de mon mari

Par **JCM**, le **17/09/2008** à **09:39**

J'ai fait baptisé ma fille de 17 mois malgré que mon mari m'ai demandé de repoussé la date du Baptême.

Depuis que je suis séparée(début janvier)il me fait la misère, essaie de m'enfoncer dans un gouffre financier.

Il est agressif jusqu'à avoir frappé mon père au thorax alors que mon père vient d'etre opéré du coeur début juillet.

Aussi j'en ai eu marre de subir et j'ai fait baptisé ma fille.

Je l'ai fait par conviction car je ne conçoit pas que ma fille ne soit pas Enfant de Dieu.C'est une chose très très importante pour moi.

Mon ex mari comme toute sa famille a été Baptisé et nous nous sommes mariés à l'Eglise.

Il fait tout pour me nuire et notre fille en compatit également.

Il a un droit de visite progressif mais pas de droit d'hébergement avant mi-mars 2009, et a l'Autorité Parentale conjointe.

Je dois également vous dire que ma demande de divorce a été demandé pour des problèmes d'alcool.

Mon ex mari a su que notre fille a été Baptisée.

A quelles sanctions puis-je m'attendre de la Justice